Aide solidaire au permis de conduire B

Afin d'aider les familles à inscrire leurs enfants à passer leur permis de conduire B, le conseil d'administration de la CMCAS Dauphiné Pays du Rhône a décidé de participer aux frais par l'intermédiaire d'une aide financière solidaire, pour les familles dont le coefficient social est inférieur ou égal à 11 715€.

Population concernée

Les enfants ayants droit de 15 à 26 ans, dont les droits sont ouverts aux Activités Sociales (15 ans révolus à la date de la signature du contrat auto-école).

Activités concernées

Cette aide s'applique pour toute inscription au permis de conduire B et/ou la conduite accompagnée durant l'année civile 2024.
C'est la date de la signature du contrat à l'auto-école qui fera foi.

Montant de l'aide

Le montant de l'aide forfaitaire de 500€ est attribuée aux ouvrants droit dont le coefficient social est inférieur ou égal à 11 715€ (avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022) pour chaque enfant concerné.

Pour les personnes seules avec enfants, une minoration de 25 % du coefficient social est appliquée.

Le règlement

Il est effectué par virement uniquement (fournir un RIB).

Date limite de demande de l'aide

le 31 décembre 2024

Au-delà de cette date, toute demande sera refusée. Les imprimés de demande sont disponibles en SLVie et dans les antennes d'accueil de la CMCAS de Saint-Martin-le-Vinoux et Vienne.

Validation et attribution

Complétez l'imprimé (au verso) pour chacun de vos enfants dont vous souhaitez bénéficier de cette aide. Adressez cet imprimé à votre SLVie qui la transmettra au service de la CMCAS en charge d'assurer le règlement.

Aide solidaire au permis de conduire B

À REMPLIR PAR L'AGENT - DATE LIMITE DE LA DEMANDE : 31.12.2024

Nom et prénom de l'ouvrant droit : .....

Adresse : .....

.....

NIA : ..... SLVie : .....

Revenu fiscal de référence (avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022) : .....

Nombre de parts :.....

Famille monoparentale / célibataire : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance de l'enfant : .....

(15 ans révolus à la date de la signature du contrat auto-école).

Date de la demande : Signature de l'ouvrant droit :

À REMPLIR PAR L'AUTO-ÉCOLE

Nom et adresse de l'école de conduite : .....

.....

Atteste que l'enfant : .....

s'est inscrit au cours de conduite permis B à la date du : .....

Montant total réglé (joindre copie du contrat signé) : .....

OBLIGATOIRE

Tampon de l'école de conduite :

Date :

Nom et visa du responsable :

PARTIE RÉSERVÉE À LA SLVIE

Date, tampon et visa de la SLVie :

RIB joint : ☐ oui ☐ non